



Le Comité de parents de la CSDM rappelle qu'il souhaite le maintien des élections scolaires en novembre 2018

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Montréal, le lundi 30 avril 2018 — En réponse à l'annonce du ministre de l'Éducation, monsieur Sébastien Proulx, qui envisage de reporter la date du prochain scrutin scolaire en 2020, le Comité de parents de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) tient à rappeler que ses membres ont réclamé à l'unanimité, en février dernier, le maintien des élections scolaires prévues le dimanche 4 novembre 2018.

Citant le ministre, qui s'est engagé à n'agir que s'il obtient l'accord unanime des partis représentés à l'Assemblée nationale, le président du Comité de parents, monsieur Sylvain P. Caron, suggère que ce refus clair du Comité de parents de la CSDM montre bien qu'il **n'y a pas de consensus au Québec sur le report des élections scolaires : le gouvernement ne peut donc pas légitimement retirer aux parents et à l'électorat québécois ce droit démocratique fondamental.**

« En février, nous avons invité le ministre Proulx à consulter les structures parentales afin de réfléchir ensemble sur l'état de notre démocratie scolaire, et nous sommes toujours disponibles pour le faire », explique-t-il. « Il y a certainement des aménagements à mettre en place pour faciliter la participation électorale, le jumelage avec les élections municipales en fait partie. Mais reporter les élections en 2020, et allonger le mandat actuel des élus scolaires, comme cela a été fait dans le dernier mandat, de 2007 à 2014, ça ne fait rien pour promouvoir une vie démocratique saine pour nos institutions publiques scolaires », affirme monsieur Caron.

« Une élection, ça demeure le meilleur moment pour débattre des enjeux qui touchent nos milieux. Ce sera le cas pendant le prochain scrutin provincial, où l'éducation sera enfin un sujet central de la campagne électorale ! De la même façon, nous jugeons que les enjeux spécifiques à la région métropolitaine — la surpopulation et la vétusté de nos établissements scolaires, les calculs de prévision démographique liée à l'immigration et aux projets résidentiels, les agrandissements et les constructions de nouvelles écoles, etc. — méritent que les électrices et les électeurs les abordent aussi là où ça compte, dans notre commission scolaire. »

Le président du Comité de parents de la CSDM conclut en invitant tous les organismes de parents qui partagent les mêmes préoccupations de porter ce message sans tarder aux parlementaires, à Québec, avant que soit déposé un projet de loi pour voter le report des élections scolaires.

À propos du Comité de parents de la CSDM (www.cpcsdm.ca)

Le Comité de parents de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) est formé de parents élus en assemblée générale dans chacune des écoles de la CSDM, ainsi que de parents représentant le Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDA). Il a le double mandat de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la CSDM et de promouvoir la participation des parents aux activités de la commission scolaire, en lui transmettant notamment l'expression des besoins et des attentes des familles de tous les élèves inscrits dans ses établissements.

Pour plus d'informations :

Marc. Etienne DESLAURIERS, vice-président aux communications
(514) 452-8984 | cp.communication@csgm.qc.ca

**Résolution unanime adoptée par le Comité de parents,
le mardi 6 février 2018 :**

« Pour le maintien des élections scolaires à l'automne 2018 »

https://www.cpcsdm.ca/wp-content/uploads/2018/02/cp_reso2018fevrier_electionscol2018.pdf